

Saint-Lô, le 2 juin 2026

Direction de la Santé Publique
Unité Départementale de La Manche
Santé/Environnement
Place de la Préfecture
BP 50431

50001 SAINT-LÔ CEDEX

Téléphone : 02.50.28.74.20

Messagerie : ars-normandie-se50@ars.sante.fr

Site internet : <https://www.normandie.ars.sante.fr>

Affaire suivie par Sabrina JAMES

Téléphone : 06.89.95.54.47

Mail : sabrina.james@ars.sante.fr

**MONSIEUR LE PRESIDENT
SDEAU AFF**

101 Rue Alexis de Tocqueville

50000 SAINT LO

Objet : Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire réalisé sur l'unité de gestion exploitation : SDEAU PROD CENTRE MANCHE SAUR

Installation :	STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION STATION DU SYMPEC
Commune du point de surveillance :	MARCHESIEUX
Numéro du Point de Surveillance :	0000000644
Localisation exacte :	ROBINET DE REFOULEMENT
Motif du prélèvement :	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS
Date et heure du prélèvement :	lundi 13 avril 2026 à 09h40
Préleveur :	LEA OSMONT
Numéro ARS-UD 50 :	00188171

Cette installation de traitement-production alimente toutes ou parties des collectivités suivantes :

COMMUNE DE PERIERS
SAINT LO AGGLO - REGIE
SAINT LO AGGLO - VEOLIA
SDEAU DIS CENTRE MANCHE BOCAGE SAUR
SDEAU DIS CENTRE MANCHE BOCAGEVEOLI
SDEAU DIS CENTREMANCHE LITTORALSAUR
SDEAU PROD CENTRE MANCHE REGIE
SDEAU PROD CENTRE MANCHE SAUR
SIAEP D'AVRANCHES SUD
SO.CO.PA

MESURES DE TERRAIN

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatii				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatii				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatii				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	13,1 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,4 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					

Chlore libre	0,34 mg(Cl2)/				
Chlore total	0,35 mg(Cl2)/				

ANALYSE LABORATOIRE

Analyse effectuée par : LABEO MANCHE

Type de l'analyse : A Code SISE de l'analyse : 00202864

Référence laboratoire : M26.44526-1-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,10 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
CO2 libre calculé	0,9 mg/L				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	0 qualitatif			1,00	2,00
pH	8,2 unité pH			6,50	9,00
pH d'équilibre à la t° échantillon	8,1 unité pH				
Titre alcalimétrique	<2,0 °f				
Titre alcalimétrique complet	10,6 °f				
Titre hydrotimétrique	14,7 °f				
FER ET MANGANESE					
Fer total	18,0 µg/L				200,00
Manganèse total	<1,0 µg/L				50,00
MINERALISATION					
Calcium	44,8 mg/L				
Chlorures	38 mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	391 µS/cm			200,00	1100,00
Magnésium	10,5 mg(Mg)/L				
Potassium	2,3 mg/L				
Sodium	20,1 mg/L				200,00
Sulfates	17 mg/L				250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,3 mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,298 mg/L			1,00	
Nitrates (en NO3)	14,9 mg/L			50,00	
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L			0,10	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)				0

ANALYSE LABORATOIRE

Analyse effectuée par : LABEO MANCHE

Type de l'analyse : A

Code SISE de l'analyse : 00202864

Référence laboratoire : M26.44526-1-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

CONCLUSION SANITAIRE

L'eau produite était, au moment du prélèvement, conforme aux exigences bactériologiques et aux limites de qualité physico-chimiques. Toutefois, le calcul de l'équilibre calco-carbonique selon la méthode Legrand et Poirier indiquait que l'eau était incrustante.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code La Santé Publique, je vous serais très obligé de bien vouloir porter cette information à la connaissance du public.

Pour le Directeur général de
l'Agence régionale de santé,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Signé

Sabrina LEPELTIER